

Agenda du Comité des Fêtes

- 17 novembre, soirée harengs
- 23 novembre, soirée jeux de société
- 7, 8 et 9 décembre, la section Théâtre donne plusieurs représentations au profit du Téléthon
- 8 décembre, bûche des anciens
- 12 janvier 2019, spectacle pour les enfants suivi d'une galette des rois
- 3 février 2019, bourse aux vêtements
- 2 mars, soirée à thème
- 22 avril, chasse aux œufs.

Avis à la population !



Le mercredi 9 janvier 2019, se déroulera l'Assemblée Générale du comité des fêtes. Gervillais et Gervillaises, vous êtes tous cordialement invités. Si vous voulez participer à la vie du village ou simplement donner un petit coup de main lors des manifestations, vous serez les bienvenus !

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert:
Le lundi de 15h à 19h,
le vendredi de 10h30 à 12h

Répondeur téléphonique au 02 35 29 30 43

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur RDV**

✉: mairie-gerville@laposte.net

SALLE POLYVALENTE

Contact : Mairie

BIBLIOTHEQUE

Jour d'ouverture le mardi de 17h à 19h

SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Informations municipales ...	2, 3
Gerville insolite.....	4, 5
Animations du village.....	6-7

Directeur de la publication :

Thierry Masurier

Rédacteurs :

Nadège Auguet, Claire Coulombel,
Isabelle Loisel, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville

Novembre 2018

n°53

bulletin municipal d'informations

Le mot du maire



Novembre 1918 - Novembre 2018 : un siècle ! Il y a 100 ans, l'armistice mettait fin à des mois de combats meurtriers. Partout, les cloches sonnaient pour annoncer l'évènement et dans tous les villages, dans toutes les familles, on pleurait ses morts, on soignait ses blessés.

Le 11 Novembre, nous nous sommes rassemblés autour du monument aux morts pour nous rappeler le sacrifice des combattants de 14-18 et leur rendre hommage. Nous avons aussi rendu hommage aux soldats morts pour la France en participant aux opérations extérieures en 2018.

En 1918, on espérait que ce serait la « der des der ». Pourtant, seulement une vingtaine d'années après, les espoirs s'envolaient et la guerre éclatait de nouveau dans toute son absurdité, dans toute sa violence, dans toute sa cruauté.

Le philosophe George Santayana écrivait en 1905 : « Ceux qui ne peuvent pas se rappeler le passé sont condamnés à le revivre ». A l'heure de la montée des nationalismes un peu partout dans le monde et particulièrement en Europe, rappelons-nous que c'est l'Europe qui a permis à toutes les générations d'après-guerre de ne pas avoir à subir les atrocités des combats sur notre territoire. Ne l'oublions pas en mettant notre bulletin de vote dans les urnes lors des élections européennes de mai prochain.

A l'heure du repli sur soi et de l'individualisme croissant, n'oublions pas que nous avons la chance de former dans notre petit village une communauté. Une communauté dont chacun des membres doit savoir se montrer solidaire, ouvert et bienveillant envers son voisin et envers le nouveau venu. C'est à ce prix qu'il continuera à faire bon vivre dans notre si joli et si paisible village.

Je vous souhaite de passer un agréable moment à la lecture de ce numéro 53 de notre journal communal, préparé comme toujours avec passion et dévouement par l'équipe de rédaction.

Thierry Masurier

Gerville infos

Informations municipales

Transfert de voirie - Lotissement IGS

Le transfert de propriété de la voirie du lotissement de la rue du vieux pressoir a été réalisé par acte administratif début novembre. Pour rappel, la société IGS était auparavant propriétaire de la voirie et du bassin de rétention du lotissement et il a fallu transférer ces deux parcelles dans le domaine public communal. Cette cession a été faite pour un euro symbolique. L'entretien de la rue et du bassin seront maintenant assurés par les agents municipaux.

Prolongation de contrat agent technique

Le conseil municipal a décidé de prolonger le contrat CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion — Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) aux conditions imposées par Pôle Emploi, à savoir : 60% d'aides de l'Etat et financement obligatoire d'une formation pour un permis BE (qui permet de conduire une voiture attelée d'une remorque dont le poids dépasse 750 kg).

Réforme électorale : création du registre électoral unique

Jusqu'à la fin de cette année, les listes électorales sont gérées commune par commune. A partir du 1^{er} janvier 2019, c'est l'INSEE qui gèrera le nouveau répertoire électoral unique d'où seront extraites les listes communales.

Si vous êtes déjà électeur à Gerville, vous n'aurez aucune formalité à accomplir. Le principal changement pour les électeurs sera, en cas de déménagement, la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera organisée le samedi 30 mars. Mais nous conseillons évidemment de ne pas attendre le dernier jour ! Autre changement, les gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions d'une commune pourront être inscrits sur la liste électorale de cette commune.

La décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale est prise par le maire avec contrôle a posteriori par une commission locale.

L'INSEE continuera à inscrire d'office les jeunes majeurs dans leur commune de résidence.

Animations du village

Fête de la musique



Le **jeudi 21 juin**, nous regardions ensemble la France gagner 1-0 contre le Pérou à la salle des fêtes. Nous étions alors loin d'imaginer qu'un mois plus tard nos Français allaient être sacrés champions du monde! Puis, c'est dans une ambiance très festive et ensoleillée que le groupe Yangalala nous a fait danser une fois de plus.

Club Fleurs d'automne

Le club continue de se réunir un mercredi sur deux pour jouer (cartes, scrabble...) dans la petite salle à côté de la salle polyvalente. «Les fleurs d'automne» sont allés en avril visiter la ferme aux escargots à Maniquerville puis en juin le musée des Pêcheries de Fécamp. Le 10 octobre nous nous sommes rendus à la ferme Albâtre n'Caux pour voir la fabrication de la bière artisanale appelée «la Godène» que nous avons ensuite goûtée.

Un repas de Noël est déjà prévu le 13 décembre au restaurant «Le Nautic» à Yport. Des dégustations sont aussi au programme: La galette des rois puis des crêpes et beignets pour la Chandeleur. Pour garder la forme, une marche hebdomadaire est organisée le lundi.

Tous renseignements auprès de Mme Annette GIMAY au 02/35/29/79/55 ou 06/71/55/78/93



Animations du village

Bourse aux jouets

Le dimanche 7 octobre, le comité des fêtes a organisé une bourse aux jouets à la salle du Clos Normand. De nombreux jouets de tous genres (jeux de société, construction, voitures, poupées...) ainsi que du matériel de puériculture étaient proposés à des prix intéressants.



Jour de la nuit

La 10^{ème} édition du Jour de la nuit a eu lieu le samedi 13 octobre. C'était aussi la Journée Mondiale d'Action pour le Climat. Nous nous sommes promenés dans les rues de Gerville sans éclairage public. Cette balade nous a plongé dans la vie nocturne des animaux (hiboux, chauve-souris, hérissons...), dans l'observation de la voûte céleste et elle a permis d'évoquer les conséquences de la pollution lumineuse (disparition du ciel étoilé, perturbation des écosystèmes, gaspillage énergétique). Puis, en fin de balade, un pot de l'amitié était partagé sous le préau de l'école.

Matinée citoyenne

Le samedi 26 mai s'est déroulée la « journée citoyenne ». C'est toujours dans une ambiance conviviale que nous avons pu désherber, nettoyer, et balayer (ça nous rappelle une chanson !!!!).

Cette matinée a pour but de s'impliquer à petite échelle pour notre planète, en garnissant l'hôtel à insectes par exemple, et nous donne aussi l'occasion de découvrir certains endroits de notre village que nous ne connaissons pas.

Nous espérons que nous serons un peu plus nombreux l'année prochaine pour contribuer à l'embellissement de notre village!



Informations municipales

Linky : faisons le point

Enedis poursuit le développement du nouveau compteur Linky et certains d'entre nous s'inquiètent de tout ce qu'on a pu entendre et lire à ce sujet.

Les débats s'échauffent souvent parce que les informations données aux consommateurs sont parcellaires, orientées ou quasi inexistantes.

C'est pourquoi, pour vous aider à faire le point le plus objectivement possible, nous avons constitué un dossier de presse avec les résultats des enquêtes menées par deux organismes dont il est difficile de contester le sérieux et l'indépendance : le quotidien « Le Monde » d'une part et le magazine « 60 millions de consommateurs » d'autre part.

Ce dossier est à votre disposition à la bibliothèque et à la mairie aux horaires habituels d'ouverture au public.

Défense incendie

Poteau incendie rue de Chêne

Afin de compléter les travaux de mise aux normes dans le cadre de la nouvelle réglementation sur la défense extérieure contre l'incendie un nouveau poteau d'incendie a été installé rue du Chêne.



Avaloir rue de Normandie

Suite aux travaux de réalisation d'une réserve incendie à la mare du château, un avaloir et une conduite d'écoulement d'eau pluviale ont été posés afin d'empêcher la formation de flaques d'eau trop importantes rue de Normandie.



Réparation des cloches

Les campanistes de l'entreprise Biard-Roy de Sainte-Austreberthe ont installé un nouveau système électrique pour remplacer l'ancien qui datait de 1973 et ne fonctionnait plus depuis plusieurs mois. Le montant de ces travaux s'élève à 3384 € HT ou 4060,80€ TTC. Ils vont nous permettre de profiter à nouveau des sonneries qui ponctuent le temps dans notre petit village.

Gerville insolite

Le vieux pressoir

Au moment où l'actualité est braquée sur le loto du patrimoine, que la région Normandie crée un fond de préservation et de sauvetage de la richesse patrimoniale normande et que la municipalité envisage d'en profiter pour remettre en état ce bâtiment, il est temps d'en savoir un peu plus sur le vieux pressoir qui a donné son nom au lotissement qui fait face à l'école.

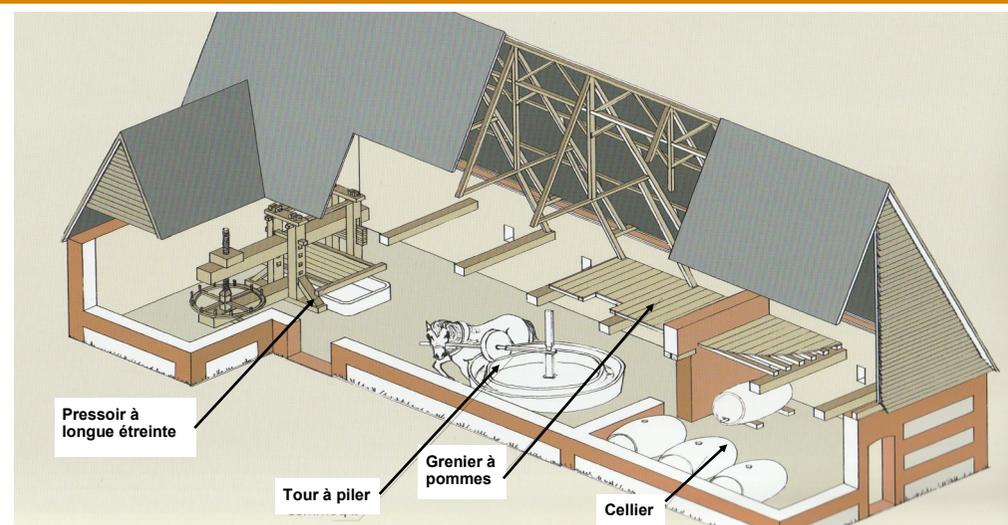


Il se situait initialement à l'intérieur du clos-masure de la ferme Bouillon dont il ne reste plus, par ailleurs, que la maison d'habitation et une partie du talus, autrefois planté d'une belle haie de hêtres. Cette cour de ferme possédait aussi une grange et une étable dont les restes ont été enlevés au moment de la réalisation du lotissement. Il a été acheté par la commune au moment de la vente du terrain en parcelles afin de préserver une construction de caractère en briques et silex dans l'alignement de l'ensemble de bâtisses traditionnelles du centre-bourg.

Madame Thérèse Bouillon qui a habité dans cette ferme qu'elle exploitait avec son mari Bernard Bouillon entre 1952 et 1991 nous a dit que ce bâtiment était pour eux le cellier qui contenait les fûts de cidre. Elle se souvient aussi que, pendant leurs années d'exploitation, un pressoir y a fonctionné pendant deux ou trois ans avant que son mari ne fasse appel à la presse mécanique pour produire son cidre.

C'est monsieur Gosselin du CAUE (Conseil d'Architecture, Urbanisme et d'Environnement de Seine-Maritime) qui avait identifié le pressoir à sa forme caractéristique en « L ». En effet, l'architecture du bâtiment étant directement liée à sa fonction, il était nécessaire d'avoir un tel décrochement pour abriter le pressoir à longue étroite qu'il contenait probablement à l'origine. On peut voir l'agencement des différents éléments d'un pressoir traditionnel sur le schéma ci-après, tiré de l'excellent ouvrage «Clos-masures et paysage cauchois» publié par les soins de son association.

Gerville insolite



Dans ce type de local, outre le pressoir proprement dit qui donnait son nom à la construction, il y avait aussi un tour à piler constitué d'une meule en grès de forme circulaire roulant dans une auge en couronne. Les pommes entreposées au grenier tombaient alors directement dans la partie centrale du tour par une trappe ouverte dans le plancher. Par la suite un grugeoir ou maqueu' de pommes, plus maniable et moins encombrant avec sa trémie de bois et son broyeur remplacera le tour à piler.

On peut voir à l'extérieur de notre bâtiment une porte aménagée au niveau du toit qui permettait d'accéder au grenier. Mais à l'époque de M. et Mme Bouillon celui-ci servait à entreposer les pommes ... de terre !

Par ailleurs, la monumentalité de l'édifice nous rappelle la place centrale que tenait le cidre dans la vie quotidienne de notre campagne normande.

